

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 16 (1904)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Correspondance de France

Préparations et produits photographiques : Papier Multico; Salcéol; Chromogènes.
— Exposition et Concours du Photo-Club de Marseille. — Photographie documentaire.

Un des plus grands journaux quotidiens de Paris, *Le Journal*, se basant sur l'attrait des couleurs a cru devoir faire campagne en faveur d'un papier mixtionné dénommé *Multico*, ce qui signifie : susceptible de fournir plusieurs couleurs.

Depuis longtemps déjà nous connaissions l'existence de cette affaire, d'origine allemande; nous savions qu'il s'agissait d'un papier recouvert successivement de plusieurs couches de mixtions de couleurs diverses.

La chose n'était d'ailleurs pas nouvelle. M. Braun nous avait montré des épreuves obtenues sur des préparations de cette sorte; M. Vaucamps en avait fait autant et il avait même breveté cette idée.

A l'exposition de Photochromie, qui eut lieu au mois dernier, figurait une de ses épreuves tirées sur papier à plusieurs tons.

Tout cela n'empêche que, par la plume d'un chroniqueur scientifique généralement très autorisé, le *Journal* n'ait crié au miracle et annoncé la merveille des merveilles.

Il y a eu une poussée de curiosité dans tout le monde photographique français. C'est à qui se hâterait davantage d'obtenir la précieuse pochette.

Evidemment, il y a là un succès à enregistrer, succès de *Prenez mon ours !* s'entend, car, quant aux résultats obtenus, nous doutons qu'ils aient satisfait personne.

Si nous disséquons (façon de parler) cette préparation, nous constatons que trois couches principales superposées recouvrent le papier et que ce sont : 1° tout contre le papier une couche de rouge ; 2° puis une autre couche d'un noir verdâtre ou brunâtre ; 3° enfin une de bleu.

Le dit papier est sensibilisé comme le sont tous les papiers dits au charbon, soit immergé dans un bain de bichromate de potasse pendant deux à trois minutes et abandonné à dessiccation dans un milieu obscur et sec.

On impressionne sous un cliché de la façon habituelle, puis on met dans de l'eau au contact d'un papier de transfert et on développe à l'eau chaude.

C'est, en un mot, le procédé courant de photographie *au charbon*.

La mixtion totale étant formée de diverses couches superposées (on dit *sept* dans le cas qui nous occupe), la lumière, en traversant le négatif dans ses parties plus ou moins translucides, produit dans l'épaisseur de la préparation une insolubilisation plus ou moins profonde.

Les parties dont l'opacité relative est quelque peu accentuée ne sont que faiblement traversées, tandis que la lumière agit plus profondément à travers les endroits très translucides. De là, naît la possibilité de produire des images à plusieurs tons.

Admettons trois tons seulement : le bleu, le vert, et le rouge. L'épaisseur de la couche insolubilisée correspondant au bleu sera celle qui résultera d'une faible action lumineuse, puis à des espaces plus translucides correspondra

A. BERGERET & C^{ie}

PHOTOTYPIE D'ART

10

LONDRES

ZURICH

NANCY

DUFOURSTRASSE

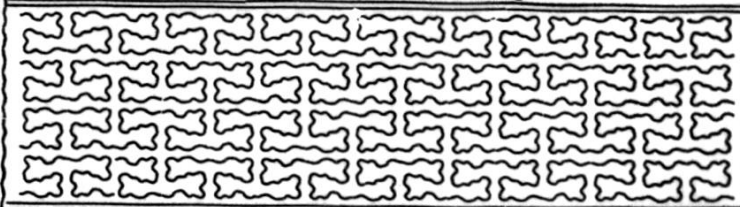


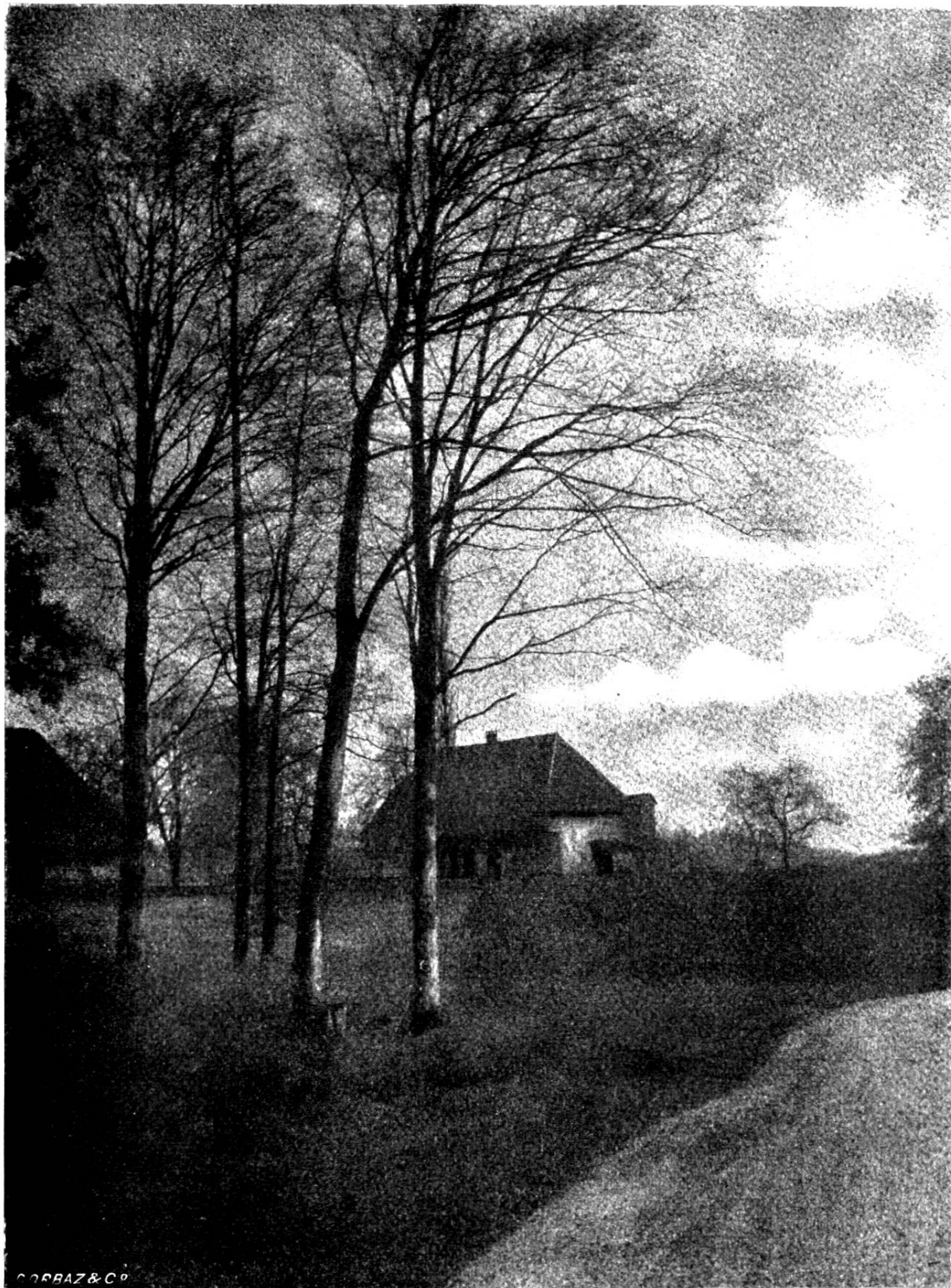
Travaux d'arts
et industriels -

Cartes postales

EN PHOTOTYPIE ET
EN PHOTOCHROMIE

Demandez prix
et spécimens -





Paysage de l'Oberaargau.

Phot. J. Ruhé, Langenthal.

une action d'insolubilisation impliquant les deux premières couches, soit le bleu et vert sombre, et, enfin, aux parties les plus transparentes du cliché correspondra l'insolubilisation de l'épaisseur totale comprenant le bleu, le vert sombre et le rouge. Si cette dernière couleur est opaque, elle se montrera partout où existent des ombres intenses au lieu du noir. Si elle est transparente, tout le sujet se trouvera brun sans aucune trace de rouge, même là où cette couleur serait nécessaire.

Bref, on a un résultat fantaisiste qui peut être à plusieurs tons, mais qu'on ne saurait considérer comme constituant la *Photographie en couleurs*.

D'ailleurs la réclame a été telle qu'elle a donné à croire que l'on avait ainsi le bleu du ciel, le vert des arbres, le rouge des fleurs, etc., tandis qu'en réalité l'on n'obtient que des images d'une valeur fort imparfaite, même en dépit des retouches chimiques conseillées.

Mieux vaudrait certainement tirer *au charbon* des épreuves monochromes de teinte neutre et les colorier avec des couleurs d'aquarelle.

Bref, le public étant assez peu au courant des procédés photographiques a cru de bonne foi à une découverte sensationnelle, on lui a dit que depuis l'invention de la photographie aucun fait de cette importance ne s'était produit. Il l'a cru ou tout moins il a voulu s'assurer de la réalité du fait et il a versé dans les caisses du *Journal* des torrents de 3 fr. 50.

C'est ce que nous appelons un abus de la crédulité, de la curiosité ou de l'ignorance publiques.

Ce n'est pas la première fois que de pareils pièges leur sont tendus et ce ne sera pas la dernière.

Qu'on se rappelle le coup de la Radio-teinte et tant d'autres tentatives analogues !

A coup sûr, la science photographique ne s'est pas émue.

Peut-être est-ce à tort ? car en opposant à des actes pareils un mépris simplement dédaigneux, on fait comme les gens qui, voyant des cambrioleurs piller une villa, se hâteraient de s'éloigner pour laisser les malandrins achever bien tranquillement leur œuvre coupable.

A notre humble avis, si de semblables procédés donnaient lieu à un tollé général, les exploiters y penseraient à deux fois avant d'entamer, au détriment du public, de pareilles campagnes.

* *

M. Henri Reeb vient de doter l'arsenal des produits photographiques d'un nouveau révélateur, le *Salcéol*, d'un emploi très commode, parce que tout se borne à une préparation qu'il suffit de mettre dans un volume d'eau déterminé. Rien de mieux pour le voyage !

* *

La maison Lumière, si féconde en productions de toute nature, vient de lancer des *Chromogènes* qui sont à la fois des produits vireurs en divers tons et des renforçateurs.

Grâce à ces sels combinés, l'amateur peut atteindre, à coup sûr, à une grande variété de tons différents, ce qui constitue un nouvel attrait.

* *

Le Photo-Club de Marseille vient d'avoir une heureuse idée en créant, dans l'exposition projetée, une classe exclusivement documentaire comprenant tout ce qui se rapporte à l'histoire, à la géographie, à l'ethnologie, à l'art de la Provence : sites, monuments, industries, œuvres d'art, coutumes, scènes de mœurs, etc.

C'est, nous le répétons, une très heureuse idée que devraient imiter les autres sociétés photographiques.

Nous ajoutons que l'on devrait compléter le règlement relatif à ce concours, en disant qu'une épreuve de chaque document serait versée à la collection documentaire régionale et qu'on en solliciterait une autre pour les *Archives photographiques centrales*.

Quand donc nos sociétés comprendront-elles l'immense intérêt qu'il y a dans la formation de collections de photographies documentaires.

Quel beau sujet de travail en commun que celui dont l'objet est d'appliquer la photographie à la reproduction et à la conservation de tout ce qui mérite de passer à la postérité !

LÉON VIDAL.

